



Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits

Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**

L'Inde du Sud offre un voyage riche en contrastes, entre traditions millénaires, nature luxuriante et héritage colonial. Des temples majestueux du Tamil Nadu aux paysages verdoyants du Kerala, chaque étape révèle une facette unique de cette région fascinante. Les backwaters paisibles, les plantations de thé à perte de vue et les plages bordées de cocotiers composent un décor d'une grande diversité. La culture y est profondément enracinée, rythmée par les rites, la gastronomie épicée et l'accueil chaleureux des habitants. Ce circuit invite à une immersion authentique, entre spiritualité, histoire et douceur de vivre. Une expérience sensorielle et humaine inoubliable au cœur d'une Inde à la fois vibrante et apaisante.





Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits
Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**

Votre programme



Lundi 11 janvier - REUNION / MAURICE / CHENNAI

Rendez-vous à l'aéroport Roland Garros. Formalités d'enregistrement et vol pour l'Île Maurice. Transit et vol pour Chennai. **Dîner** et nuit à bord.

Mardi 12 janvier - CHENNAI

À votre arrivée à l'aéroport de Chennai, accueil traditionnel par votre guide francophone et transfert en direction de votre hôtel (env. 9 kms). Installation à l'hôtel Zone by The Park Chennai ORR (4* normes locales) pour 1 nuit. Temps libre en chambre. **Déjeuner** à l'hôtel. L'après-midi, départ avec votre guide pour une visite de Madras, grande métropole du sud de l'Inde où traditions anciennes et modernité se côtoient dans une atmosphère vibrante. Passage le long du front de mer et de la plage de Marina, l'une des plus vastes d'Asie, animée par la vie locale. Visite du Fort St. George, témoin de la présence britannique, puis de la Basilique Saint-Thomas, haut lieu de pèlerinage. Une immersion entre histoire, spiritualité et effervescence urbaine. Retour à l'hôtel en fin de journée. **Dîner** et nuit à votre hôtel.

Mercredi 13 janvier - CHENNAI / MAHABALIPURAM (env. 45 kms)

Petit déjeuner. Dans la matinée, libération de votre chambre et route vers Mahabälipuram. A l'arrivée, installation à l'hôtel Mamalla Heritage (3* normes locales) pour 1 nuit. **Déjeuner** à l'hôtel. L'après-midi, visite de Mahäbalipuram, ancien port des Pallavas, classé au patrimoine mondial. Découverte du Temple du Rivage, élégant sanctuaire de granit face à l'océan. Observation des remarquables bas-reliefs, dont la célèbre «Descente du Gange», chef-d'œuvre de l'art rupestre. Visite des Cinq Rathas, temples monolithiques aux formes variées, associés aux héros du Mahabharata. Un site exceptionnel témoignant du raffinement artistique et spirituel de l'Inde ancienne. Retour à l'hôtel. **Dîner** et nuit.

Jeudi 14 janvier - MAHABALIPURAM / PONDICHERRY (env. 119 kms)

Petit déjeuner. Libération de votre chambre et route avec votre guide francophone en direction de Pondicherry, l'ancien comptoir français. A l'arrivée, installation à l'hôtel Shenbaga Hotel & Convention Centre (4* normes locales) pour 1 nuit. **Déjeuner** à l'hôtel. Découverte de Pondichéry en cyclo-pousse. Balade le long de Promenade Beach, animée et bordée de monuments emblématiques. Passage devant la Mairie, le monument aux morts, Raj Niwas et l'Alliance française. Découverte de l'église Notre-Dame des Anges et des statues de Mahatma Gandhi, Jawaharlal Nehru, Joseph François Dupleix et Jeanne d'Arc. Une immersion entre héritage français, culture indienne et atmosphère maritime. **Dîner** et nuit à votre hôtel.





Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits
Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**



Vendredi 15 janvier - PONDICHERRY / KUMBAKONAM (env. 170 kms)

Petit déjeuner. Route vers Kumbakonam avec étapes à Gangaikonda Cholapuram et Chidambaram. Visite du Temple de Gangaikonda Cholapuram, chef-d'œuvre Chola du XI^e siècle édifié par Rajendra Chola I, avec ses sculptures raffinées et le Nandi monumental. Découverte des bas-reliefs dédiés à Shiva, Parvati et Skanda. Poursuite vers le Temple de Nataraja, haut lieu dravidien où Shiva est honoré comme dieu danseur, avec ses gopurams sculptés illustrant la danse sacrée. Découverte artisanale de la fabrication de cordes en fibre de coco. **Déjeuner** dans un restaurant local, puis continuation vers Kumbakonam. A partir de 15 h, installation au InDeco Hotel (3* normes locales) pour 1 nuit. Soirée culturelle avec un spectacle de Bharatanatyam, une danse classique élangante et vibrante. **Dîner** et nuit à votre hôtel.

Samedi 16 janvier - KUMBAKONAM / MADURAI (env. 220 kms)

Petit déjeuner. Participation à la fête de Pongal, l'une des célébrations les plus importantes du sud de l'Inde, dédiée au soleil et aux récoltes. Vous assisterez à la préparation du riz nouveau, cuit dans des pots décorés jusqu'à déborder, symbole de prospérité, dans une ambiance festive mêlant couleurs, musiques, danses et traditions rurales. Un moment privilégié de partage avec les habitants, au cœur d'une Inde authentique et chaleureuse. Route vers Madurai avec arrêt à Tanjore, ancienne capitale des Chola. Visite du Temple de Brihadesvara, chef-d'œuvre de l'architecture dravidienne, puis du Saraswathi Mahal, réputé pour ses collections. **Déjeuner** dans un restaurant local. Arrivée à Madurai, installation au JC Residency Hotel (3* normes locales) pour 2 nuits. Reste de la journée libre. **Dîner** et nuit à l'hôtel.

Dimanche 17 janvier - MADURAI

Petit déjeuner. Nouvelle journée placée sous le signe des célébrations de Pongal. **Déjeuner** dans un restaurant. Visite du Musée Gandhi puis du Palais de Thirumalai Nayakkar, remarquable exemple d'architecture indo-saracénique. Temps libre dans les marchés animés, réputés pour la soierie et l'artisanat sur bois sculpté. En soirée, balade en tuk-tuk jusqu'au Temple de Meenakshi pour assister à la cérémonie du coucher de Shiva, moment spirituel et vibrant. Retour à l'hôtel dans la soirée. **Dîner** à l'hôtel et nuit.





Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits

Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**

Lundi 18 janvier - MADURAI / CHENNAI

Petit déjeuner. Libération de votre chambre dans la matinée. **Déjeuner** à l'hôtel. Transfert avec votre guide francophone à la gare et départ en train à destination de Madurai. A votre arrivée, transfert jusqu'à l'hôtel (env. 20 kms). A partir de 15 h, installation à l'hôtel Zone by The Park Chennai ORR (4* normes locales) pour 1 nuit. Reste la journée libre. **Dîner** et nuit.

Mardi 19 janvier - CHENNAI / MAURICE / REUNION

Petit déjeuner. Libération de votre chambre puis transfert avec votre guide francophone en direction de l'aéroport de Chennai. Formalités d'enregistrement et vol vers l'Île Maurice. Transit et vol vers La Réunion. Fin de nos services.



Annexe au contrat n°

Signature du client



Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits

Du 11 au 19 janvier 2027

CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI



PRIX PAR PERSONNE EN EUROS sur la base minimum de 20 adultes :

Base	Adulte en chambre Double	Adulte en chambre Simple	Enfant de - 12 ans partageant la chambre de 2 adultes (min. et maxi. 1)	Enfant en chambre séparée (min. et maxi. 2)
15 adultes	1 819 €* 	2 155 €* 	1 305 €* 	1 805 €*

Enfant = 6 à 11 ans inclus

* Tarifs sous réserve de disponibilité des tarifs et des chambres au moment de la réservation.
L'obtention de chambres communicantes et de repas spéciaux n'est jamais garantie.

NOTRE FORFAIT COMPREND :

- Le billet d'avion REUNION / MAURICE / CHENNAI / REUNION en classe économique sur la compagnie aérienne Air Mauritius (taxes d'aéroport incluses et modifiables sans préavis) ;
- Le billet de train madurai / chennai en « chair car » climatisée à bord du Tejas Express ;
- L'hébergement dans les hôtels mentionnés au programme ou similaires ;
- Le service d'un guide francophone pendant la durée du circuit (sauf pendant les temps libres) ;
- Les transferts en véhicule privé climatisé avec un chauffeur local comme mentionnés au programme ;
- Les repas (hors boissons) mentionnés en gras dans le programme ;
- Les excursions et visites mentionnées au programme (droits d'entrée dans les musées et les sites) ;
- Une bouteille d'eau par personne tous les jours dans le bus ;
- Taxes de séjour gouvernementales ;
- Le service d'un accompagnateur de Transcontinents **à partir de 15 adultes** ;
- Notre assurance multirisque Assurever (35 € - contrat N° 8925). Toutefois, si les voyageurs le souhaitent, ils peuvent y renoncer, nous la déduirons du montant total de la facture, notre garantie se limitant ainsi à notre Responsabilité Civile Professionnelle.

NOTRE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- **Les frais de VISA** ;
- Les boissons aux repas ;
- Les repas non mentionnés au programme ;
- Le port des bagages ;
- Les dépenses à caractère personnel (blanchisserie, mini bar, téléphone, etc.) ;
- Les pourboires éventuels aux chauffeurs et aux guides ;
- Les éventuelles hausses de carburant ;
- Tout ce qui n'est pas mentionné sous la rubrique « notre forfait comprend ».

Annexe au contrat n°

Signature du client



Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits

Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**



Pensez à adhérer à notre programme de fidélité avec notre partenaire exclusif **MonCommerçant** et bénéficiez de remises sur vos voyages !
Renseignements auprès de votre conseiller voyages.



Pour l'achat de ce circuit, votre carte de fidélité sera créditée de **46€** par adulte.
Sur la base d'une chambre double (hors option). Sous réserve de modification.
A faire valoir sur votre prochain achat. Voir conditions auprès de votre conseiller voyages.



FORMALITES (pour les ressortissants français) :

Avant de voyager, il convient de s'assurer, sous peine de se voir refuser systématiquement l'entrée dans le pays par la police de l'immigration :

- de la durée de validité du passeport, qui doit être d'au moins **six mois à compter de la date d'entrée** sur le territoire ;
- que le passeport ne soit pas déchiré, abîmé et ne comporte aucune anomalie particulière.

Un visa de tourisme payant est obligatoire pour séjourner en Inde. Le Consulat général de l'Inde à Saint Denis à La Réunion (tél : 0262 417547) a mis en place un système de demande de visa en ligne. Tous les demandeurs de visa sont tenus de remplir et de soumettre leur demande de visa en ligne sur <http://indianvisaonline.gov.in> . Il est également conseillé aux candidats de télécharger leur photo lors de leur candidature en ligne. Lors du remplissage du dossier de candidature en ligne, les candidats doivent sélectionner « La Réunion » dans le champ « Mission Indienne ». Ceci s'applique à La Réunion et à l'île de Mayotte ainsi qu'aux ressortissants d'autres pays qui résident à La Réunion et à l'île de Mayotte.

Après avoir rempli et soumis le formulaire de candidature en ligne, les candidats sont priés d'imprimer le formulaire de candidature et de le signer. Le demandeur devra venir personnellement pour l'enrôlement des données biométriques.

Les candidats seraient tenus d'apporter avec eux l'impression signée du formulaire de demande soumis en ligne, deux photographies, les documents pertinents requis pour chaque type de visa et les frais requis en espèces.

1. Pour les enfants mineurs (c'est-à-dire de moins de 18 ans) qui voyageront seuls : 'No Objection Certificate' des deux parents attestés par la Municipalité est obligatoire pour le traitement des demandes de visa.
2. Pour les enfants mineurs (c'est-à-dire de moins de 18 ans) qui voyageront avec un parent : 'Aucune lettre d'objection' de l'autre parent est obligatoire pour le traitement des demandes de visa.

Documents requis pour le visa touristique :

- formulaire de demande de visa (rempli et signé)
- Passeport (valable plus de 6 mois) et 1 page de photocopie de papier A4 (ne pas couper)
- photocopie du billet d'avion.
- 2 photos d'identité sur fond clair et uni (format 5 X 5 cm)

Le demandeur de visa doit se présenter en personne au consulat où sont collectées les données biométriques pour l'établissement du visa (photo, empreintes digitales).



Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits
Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**

Depuis 2015, les autorités indiennes ont mis en place un dispositif de délivrance de visa à l'arrivée, appelé « e-Tourist visa ». Ce « e- visa » doit être sollicité en ligne après un enregistrement de la demande (<https://indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html>) et le paiement des frais de dossier. L'accord se matérialise par la réception d'une autorisation de voyage sous forme électronique qu'il conviendra de présenter à l'aéroport d'arrivée pour obtenir l'apposition d'un visa dans son passeport. Il n'est valable que pour les demandeurs de visa touristique/affaires/traitement médical de courte durée, titulaires d'un passeport français d'une durée de validité d'au moins 6 mois à la date de délivrance de l'autorisation de voyage électronique. Il est possible de déposer sa demande 120 jours avant le départ (contre 30 jours auparavant). Le visa délivré à l'arrivée peut être valable pour une durée de 60 jours et pour une double entrée pour le e-tourist.

Depuis le 1er juillet 2026 :

Tous les passagers internationaux se rendant en Inde sont tenus de remplir le Formulaire d'auto-déclaration Air Suvidha, conformément aux directives du Ministère de la Santé et du Bien-être familial du Gouvernement de l'Inde.

Ce formulaire doit être rempli dans les 24 heures précédant le début du voyage. Il est obligatoire pour tous les passagers internationaux arrivant en Inde.

Remplissez-le facilement en ligne en scannant le QR code ou en visitant le site [airsuvidha](https://airsuvidha.civilaviation.gov.in/):

<https://airsuvidha.civilaviation.gov.in/>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/inde/>

FORMALITES DOUANIERES :

« Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15646.do ».

INFORMATION :

Il est fortement conseillé de prendre connaissance de la situation du pays que vous allez visiter en consultant le site internet du Ministère des Affaires Etrangères à l'adresse suivante :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>





Inde

GROUPE PONGAL

Circuit regroupé de 09 jours / 07 nuits
Du 11 au 19 janvier 2027

**CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY -
KUMBAKONAM - MADURAI**



PROGRAMME :

Pour des raisons techniques, l'ordre des excursions peut être inversé sans préavis. En raison des aléas toujours possibles, les voyageurs sont avertis que les fêtes tant civiles que religieuses, les grèves, les manifestations dans les pays visités sont susceptibles d'entraîner des modifications du programme, mais ne pourront prétendre à aucun dédommagement dans la mesure où celles-ci échappent à la maîtrise effective de l'Agence de Voyages et/ou de ses fournisseurs.

SANTE :

Consultez votre médecin traitant. Il appartient au client de signaler à l'agence de voyages tout problème de santé nécessitant un suivi ou une assistance particulière pendant le voyage.

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION DE LA PARTIE TERRESTRE :

Toute modification de nom ou de prénom entraîne une pénalité de 50 € par personne. Le passager qui annule, qui ne se présente pas en temps utile au départ ou bien abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité. En cas d'annulation, l'Agence applique aux voyageurs les pénalités ci-après :

Annulation à plus de 89 jours avant le départ : 50€ par personne.

Annulation de 89 à 60 jours avant le départ : 10% du montant du voyage.

Annulation de 59 à 46 jours avant le départ : 25% du montant du voyage.

Annulation de 45 à 30 jours avant le départ : 75% du montant du voyage.

Annulation à moins de 30 jours du départ jusqu'au départ : 100% du montant du voyage.

Montant de l'assurance est non remboursable.

Billets d'avion non remboursables non modifiables.

Dans tous les cas le défaut d'enregistrement, pour quelque cause que ce soit, même de force majeure, est considéré comme une annulation le jour du départ. Toutes modifications, quelles qu'elles soient, souhaitées par le voyageur dans le programme, et, a fortiori, toute annulation du présent Contrat, doivent être signifiées à l'Organisateur du Voyage, par lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception.

DROIT D'UTILISATION DES PHOTOS

Notre proposition montre certaines photos, fournies par nos partenaires ou directement issues d'Internet et dont l'appartenance n'est pas toujours définie. Si vous disposez de la propriété de ces photos, et que vous ne souhaitez pas autoriser leur libre utilisation, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par téléphone ou email. Nous nous engageons à les retirer de nos propositions sur justificatifs, à la première demande et dans les meilleurs délais

Annexe au contrat n°

Signature du client



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Descriptif du voyage Forfait touristique

Devis n°GIRPONGAL11JAN27-LR

PRODUCTION AGENCE

Organisateur / Détaillant

Organisateur détaillant : TRANSCONTINENTS VOYAGES

Adresse : 3 rue Mât du Pavillon, B.P. 142 - 97463 - Saint-Denis Cedex

Téléphone : 0262 94 28 00 - Email : adev@transcontinents.com

Intitulé du voyage : Groupe PONGAL

Nature de la prestation : Circuit regroupé

Destination : Inde

Itinéraire : CHENNAI - MAHABALIPURAM - PONDICHERRY - KUMBAKONAM - MADURAI

Périodes - Dates et nombre de nuitées : Du 11 au 19 janvier 2027 - 7 nuits (hors transport).

Circuit en demande. Sous réserve de disponibilité.

Transports

Air :

- ☒ Vols réguliers (selon plan de vols ci-dessous, à ce jour, sous réserve de disponibilité lors de la réservation)
- ☐ Vols non connus à ce jour
- ☐ Vols non domiciliés chez Transcontinents Voyages
- ☐ Voir plan de vols ci-joint
- ☐ Hors vols

11 janvier - REUNION / MAURICE : Départ à 17 h 25 - Arrivée à 18 h 15

11 janvier - MAURICE / CHENNAI : Départ à 23 h - Arrivée à 6 h 20 le lendemain

19 janvier - CHENNAI / MAURICE : Départ à 8 h 10 - Arrivée à 12 h 35

19 janvier - MAURICE / REUNION : Départ à 15 h 20 - Arrivée à 16 h 10

Toutes les réservations de vols ont été effectuées en classe économique.

En temps utile avant le début de votre voyage, vous recevrez les documents nécessaires à l'accomplissement de votre voyage (vouchers/bons d'échange, billets d'avion) et les informations sur l'heure prévue de départ, l'heure limite d'enregistrement pour le transport aérien, et les heures prévues des escales, des correspondances et de votre arrivée.

Annexe au contrat n°

Signature du client



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Descriptif de l'hébergement

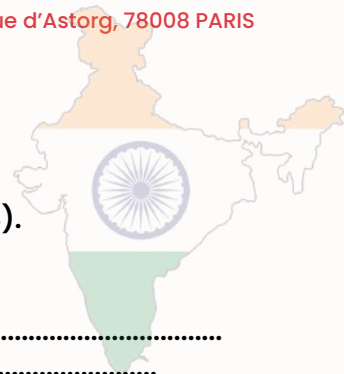
Le programme ci-avant (page 1 à 8)

Taxes de séjour non comprises à régler sur place.

Les repas inclus au circuit sont mentionnés dans le programme ci-dessus (page 1 à 8).

Observations

Besoin(s) particulier(s) des voyageurs :



Personnes à mobilité réduite : le circuit n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Formalités Sanitaires – Police

Vaccins et traitements médicaux :

Consultez votre médecin traitant. Il appartient au client de signaler à l'agence de voyages tout problème de santé nécessitant un suivi ou une assistance particulière pendant le voyage.

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées.

Liens de référence :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Franchissement des frontières :

Avant de voyager, il convient de s'assurer, sous peine de se voir refuser systématiquement l'entrée dans le pays par la police de l'immigration :

- de la durée de validité du passeport, qui doit être d'au moins **six mois à compter de la date d'entrée** sur le territoire ;
- que le passeport ne soit pas déchiré, abîmé et ne comporte aucune anomalie particulière.

Un visa de tourisme payant est obligatoire pour séjourner en Inde. Le Consulat général de l'Inde à Saint Denis à La Réunion (tél : 0262 417547) a mis en place un système de demande de visa en ligne. Tous les demandeurs de visa sont tenus de remplir et de soumettre leur demande de visa en ligne sur <http://indianvisaonline.gov.in> . Il est également conseillé aux candidats de télécharger leur photo lors de leur candidature en ligne. Lors du remplissage du dossier de candidature en ligne, les candidats doivent sélectionner « La Réunion » dans le champ « Mission Indienne ». Ceci s'applique à La Réunion et à l'île de Mayotte ainsi qu'aux ressortissants d'autres pays qui résident à La Réunion et à l'île de Mayotte.

Après avoir rempli et soumis le formulaire de candidature en ligne, les candidats sont priés d'imprimer le formulaire de candidature et de le signer. Le demandeur devra venir personnellement pour l'enrôlement des données biométriques.





SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Les candidats seraient tenus d'apporter avec eux l'impression signée du formulaire de demande soumis en ligne, deux photographies, les documents pertinents requis pour chaque type de visa et les frais requis en espèces.

1. Pour les enfants mineurs (c'est-à-dire de moins de 18 ans) qui voyageront seuls : 'No Objection Certificate' des deux parents attestés par la Municipalité est obligatoire pour le traitement des demandes de visa.
2. Pour les enfants mineurs (c'est-à-dire de moins de 18 ans) qui voyageront avec un parent : 'Aucune lettre d'objection' de l'autre parent est obligatoire pour le traitement des demandes de visa.

Documents requis pour le visa touristique :

- formulaire de demande de visa (rempli et signé)
- Passeport (valable plus de 6 mois) et 1 page de photocopie de papier A4 (ne pas couper)
- photocopie du billet d'avion.
- 2 photos d'identité sur fond clair et uni (format 5 X 5 cm)

Le demandeur de visa doit se présenter en personne au consulat où sont collectées les données biométriques pour l'établissement du visa (photo, empreintes digitales).

Depuis 2015, les autorités indiennes ont mis en place un dispositif de délivrance de visa à l'arrivée, appelé « e-Tourist visa ». Ce « e- visa » doit être sollicité en ligne après un enregistrement de la demande (<https://indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html>) et le paiement des frais de dossier. L'accord se matérialise par la réception d'une autorisation de voyage sous forme électronique qu'il conviendra de présenter à l'aéroport d'arrivée pour obtenir l'apposition d'un visa dans son passeport. Il n'est valable que pour les demandeurs de visa touristique/affaires/traitement médical de courte durée, titulaires d'un passeport français d'une durée de validité d'au moins 6 mois à la date de délivrance de l'autorisation de voyage électronique. Il est possible de déposer sa demande 120 jours avant le départ (contre 30 jours auparavant). Le visa délivré à l'arrivée peut être valable pour une durée de 60 jours et pour une double entrée pour le e-tourist.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/inde/>

Formalités douanières :

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire est nécessaire pour tout mineur voyageant sans l'un de ses parents (titulaire de l'autorité parentale) : CERFA n°15646*01 à télécharger :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15646.do.

Pour éviter tout désagrément pendant votre voyage hors de France, il est impératif de privilégier l'utilisation de pièces d'identité officielles en cours de validité. Dans le cas contraire, l'agence ne pourrait être tenue comme responsable en cas de refus d'entrée sur le territoire par les autorités locales.



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Il est impératif que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité conforme. Il appartient au client de vérifier la validité des documents en sa possession, et de s'assurer d'être en conformité avec les formalités douanières administratives et sanitaires du pays d'origine et de destination. En cas de non-respect à ces formalités, l'agence ne serait en être tenu pour responsable. Les frais afférents seront dès lors à votre entière charge. Il appartient au client de vérifier que les noms et prénoms figurant sur les documents de voyage (réservations, titres de transport, bons d'échange....) correspondent exactement à ceux des pièces d'identité utilisée pour le séjour.

Assurances

La souscription d'une assurance Multirisque est facultative et vous permettra d'obtenir le remboursement des frais de résolution de votre contrat de voyage et d'être pris en charge en cas d'incident, accident ou décès des voyageurs, après déclaration et étude par l'assureur en fonction et adéquation avec les garanties souscrites.

Si vous n'êtes pas déjà couvert par une assurance personnelle, nous vous conseillons de consulter les garanties proposées par Assurever.

* Assurance Assurever : 35 € par personne
N° de police : 8925

Conditions de règlement

Acompte à verser le jour de la commande : 30%

Solde à régler 30 jours avant le départ : 70%

Important : Faute de règlement du solde 30 jours avant le départ, le contrat que vous signerez sera résolu de plein droit de votre fait, sans remboursement des acomptes versés.

Révision du prix (à la hausse ou à la baisse)

Le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse. Toute variation vous sera communiquée au plus tard 20 jours avant le départ. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Résolution du contrat par le voyageur

Frais de résolution contractuels :

Toute modification de nom ou de prénom entraîne une pénalité de 50 € par personne. Le passager qui annule, qui ne se présente pas en temps utile au départ ou bien abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité. En cas d'annulation, l'Agence applique aux voyageurs les pénalités ci-après :

Annulation à plus de 89 jours avant le départ : 50€ par personne.

Annulation de 89 à 60 jours avant le départ : 10% du montant du voyage.

Annulation de 59 à 46 jours avant le départ : 25% du montant du voyage.

Annulation de 45 à 30 jours avant le départ : 75% du montant du voyage.

Annulation à moins de 30 jours du départ jusqu'au départ : 100% du montant du voyage.

Montant de l'assurance est non remboursable.

Billets non remboursables non modifiables.

Dans tous les cas le défaut d'enregistrement, pour quelque cause que ce soit, même de force majeure, est considéré comme une annulation le jour du départ. Toutes modifications, quelles qu'elles soient, souhaitées par le voyageur dans le programme, et, a fortiori, toute annulation du présent Contrat, doivent être signifiées à l'Organisateur du Voyage, par lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception.

Important : Le voyage peut être annulé par l'organisateur si un nombre de **15 participants adultes** n'est pas inscrit **90 jours avant la date de départ**.

Le formulaire standard correspondant à votre demande vous est communiqué en dernière page du présent descriptif.



Annexe au contrat n°

Signature du client



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS



Je soussigné Nom....., Prénom....., agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites au présent descriptif, certifie avoir pris connaissance des informations précontractuelles relatives à mon voyage et du formulaire standard correspondant.

J'accepte la transmission des données présentes dans ce présent descriptif en vue de l'exécution des dites prestations et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de possibilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Transcontinents Réunion - 3 rue Mât de Pavillon - 97400 Saint-Denis ou un courrier électronique à cnil@transcontinents.com

Je certifie avoir communiqué à l'agence de voyages toutes les informations utiles au bon déroulement du circuit concernant les participants inscrits et moi-même, de sorte que celle-ci ne pourra être tenue pour responsable de tout désagrément survenant du fait d'une telle omission de ma part.

Fait à....., le en 1 exemplaire.





SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Partie B – Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A (vente en ligne). (1/2)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposé est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et l'article L.211-2 II du Code du Tourisme.

Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. L'entreprise Transcontinents Réunion sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Transcontinents Réunion dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement en cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le Code du Tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs recevront un numéro de téléphone d'urgence et les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de 20 jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8% du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Partie B – Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A (vente en ligne). (2/2)

DSi, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide au voyageur en cas de difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Transcontinents Réunion a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA Assurance-Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS, téléphone : 01 44 56 77 77) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Transcontinents Réunion.

Site internet pour consulter la Directive (UE) 2015/2302 transposée au droit national :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tp|gfr2ls_lidArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701



SIÈGE SOCIAL
RÉSIDENCE DU BARACHOIS
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142
97463 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 28 00
adev@transcontinents.com
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Rcs Saint-Denis B310836549
Code APE : 7911 Z
SIREN : 310 836 549
SIRET : 310 83654900017
Immatriculation :
IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e) NOM Prénom :
et représentant NOM(S) Prénom(s) :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,

☐ j'autorise

☐ je refuse

que Transcontinents Réunion réalise des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de ce circuit qui aura lieu du **11 au 19 janvier 2027**. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable. Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à _____, le _____ en 2 exemplaires.

Mention "Lu et approuvé"